



ARRÊTÉ N° 109/2019 PORTANT RÉGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION

Le Maire,

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment l'article 25,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,
- Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,
- Vu la demande formulée le 7 août 2019 par l'entreprise SIGNATURE 4 rue de l'Industrie 67640 FEGERSHEIM sous-traitant de l'entreprise GCM route d'Obermodern 67330 BOUXWILLER,
- Vu les travaux de signalisation en demi-chaussée de la rue de Berstett le 28 août 2019,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des intervenants et des usagers de la route lors de cette intervention

ARRÊTE

Article 1 : Dans le cadre des travaux de signalisation en demi-chaussée de la rue de Berstett le 28 août 2019, la circulation est alternée par feux tricolores.

Article 2 : Les signalisations et les balisages du chantier seront conformes aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992. La fourniture et la pose de la signalisation seront assurées par l'entreprise SIGNATURE

Article 3 : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame Valérie CLAVEL et Monsieur Manuel TRAUTMANN, Conseil Départemental
- Sous-Préfecture de Haguenau-Wissembourg
- Monsieur Francis WOLF, Vice-Président de la CAH
- Monsieur Farid KADDOUR, CAH
- Madame Muriel GRASMUCK, CAH
- Monsieur Julien CARBIENER, Bureau d'Etudes
- Monsieur Laurent HUSSON, Entreprise GCM
- L'entreprise SIGNATURE
- Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brumath
- Pour affichage

Fait à Olwisheim, le 7 août 2019
Le Maire, Alain RHEIN

